



Harcèlement moral par un voisin

Par **fleurdelotus08**, le **15/10/2013** à **21:22**

Bonjour,
Je voudrais savoir comment se définit le harcèlement au niveau juridique et ce qu'on peut en tirer.
Car bizarrement mon voisin a un problème avec nous et nous menace en permanence de nous envoyer des lettres recommandées mais il ne s'adresse qu'à moi car, quand il voit mon mari il ne dit rien et là je commence à saturer.
Merci pour vos réponses.
PS : il me tape sur les nerfs, j'ai la hantise de sortir et de le voir.
Bonne soirée.

Par **moisse**, le **16/10/2013** à **08:18**

Bonjour,
Il n'existe pas de définition du harcèlement hors le travail et la vie de couple.
Proférer des menaces d'agression est un délit, mais pas la menace d'envois de lettres recommandées.
D'autant que le voisin peut avoir des doléances à votre égard justifiées ou justifiables qu'il a peur de présenter physiquement à votre époux.
Dans un premier temps vous pouvez saisir le conciliateur de justice.

Par **Phil34**, le **16/10/2013** à **08:51**

Bonjour,
Et pourquoi ne pas prendre votre voisin au mot en lui demandant de vous adresser sa ou ses envois recommandés ? ; vous connaîtrez ainsi ses doléances et agirez en conséquence.
Salutations.

Par **Lag0**, le **16/10/2013** à **09:39**

[citation]Car bizarrement mon voisin a un problème avec nous et nous menace en permanence de nous envoyer des lettres recommandées mais il ne s'adresse qu'à moi car, quand il voit mon mari il ne dit rien et là je commence à saturer. [/citation]rn rn Bonjour,rn Le fond du problème est déjà de savoir si votre voisin a des raisons ou non de vous envoyer ces lettres...

Par **fleurdelotus08**, le **16/10/2013** à **14:27**

merci pour vos réponses.rnrnil nous en veut car on lui dit plus bonjour mais il nous a créé des problèmes à cause d'un mur, j'admet que mon mari s'était trompé donc on a détruit et refait...là il est bon mais depuis il nous menace de nous le faire encore détruire.rntout ceci remonte il y'a un an et c'est passé quand j'étais enceinte de 8 mois, à l'époque je suis allée le voir pour trouver une solution pour ne pas détruire le mur, on avait convenu quelque chose et le lendemain il voulait plus donc on a détruit ce fameux mur, avec tout ça j'ai eu une fin de grossesse très difficile en plus mon mari était en déplacement comme maintenant.rn EN JUIn , je me suis garé devant son terrain (sur trottoir de la commune et il m'avait déjà menacée de la lettre...mais rien reçu.rnhier j'ai fini mes travaux extérieurs (allée garage), je suis sortie il m'a demandé si on m'avait appris à dire bonjour (il ne comprend pas qu'on lui dise pas bonjour avec tout le mal qu'il fait) et il m'a encore dit je vous l'envoie la lettre...ben je l'attends.rn Je bénéficie d'un service juridique et je les ai déjà appelé au moins trois fois pour signaler ce genre de chose..on attend ce qu'il veut vraiment pour répliquer!!!rn rn je tiens à signaler que c'est un monsieur très procédurier qui met tout le monde devant les tribunaux (voisins, conseil général, état...) enfin bref il a rien d'autre à faire de sa vie!!!!rn rn merci beaucoup pour vos réponses on va patienter et voir l'évolution des choses mais je ne ferai pas de conciliation car en plus c'est un menteur qui affirme des choses alors que j'ai la preuve en photo qu'il ment.rnrn On nous avez prévenu quand nous sommes arrivés ici dans ce petit village...Il est aimé de personnes et il ennuie tous les nouveaux qui arrivent.rnrn Il ose porter plainte pour un chien qui erre alors que les siens sont constamment dehors et pas attaché comme le veut l'arrêté de la commune...rne je vous raconte pas comment il roule , pour quelqu'un qui veut qu'on respecte la loi il ne la respecte pas et je ne parle pas comment il parle aux gens...enfin voilà!!

Par **fifi30**, le **18/10/2014** à **20:45**

Bonsoir,rn Pour nous, nous avons la même chose, nous sommes harcelés depuis maintenant 6 ans, l'âge de la construction de notre maison. Une voisine avec cinq enfants, une voisine de droite qui essaye de piquer notre mur privatif implanté chez nous à 30 cm du bornage. Par le maire du village qui soutient ces gens là. Car nous sommes pas de la région mais nous sommes du sud d'ailleurs juste à côté de ce département. Nous avons eu intimidation, provocation et menace et vandalisme chez nous. Mais chaque fois que l'on porte plainte contre ces personnes le maire fait barrage. Nous sommes isolés ma maman et moi, livrés à ces gens et nous ne savons que faire. Merci

Par **polyne**, le **02/12/2014 à 11:28**

Bonjour je poste ce message car mon voisin m'insulte moi et les personnes qui vivent à mon domicile car il y a 4 mois nous avons fait une séparation de clôture en respectant la hauteur, cela ne lui a pas plus. Ensuite il y a un mois j'ai fait le ramonage de chaudière et cet fois-ci monsieur a trouvé l'excuse qu'il y avait de la suie chez lui ... J'ai donc fait changer le moteur de la chaudière mais ce matin surprise j'ai eu un recommandé de lui pour dire qu'il recevait encore de la fumée alors que cela est impossible car tout le nécessaire était fait. Je ne sais pas quoi faire. Merci pour vos réponses

Par **pour une vie meilleure**, le **04/12/2014 à 12:48**

J'ai le même souci avec mon voisin qui a emménagé il y a un mois à peine. Même pas 1 semaine après avoir eu sa remise des clés, il a porté plainte contre nous sans preuve pour notre mur séparatif. Depuis, il nous épie sans cesse chez nous et quand on sort, ils nous regardent avec un air méchant et sourient. Dès que notre chat a le malheur de venir sur son terrain, il envoie son fils de 10 ans le frapper à coup de pied. J'ai déjà appelé les associations pour la protection des animaux et ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire. Quand nous recevons du monde, il les regarde avec insistance. Le voisin en question, profite de son handicap de dos pour se faire plaindre, mais ça ne marche pas avec les autres voisins qui nous connaissent et même le syndicat de copropriété et la mairie, nous ont prévenu de nous méfier de lui (mais un peu tard) que c'était quelqu'un de procédurier et qu'il allait créer des problèmes. Je vois une psychologue par rapport à ma grossesse et elle m'a dit que c'était une personne malveillante et manipulateur. J'en suis à un point où je n'en peux plus et mes 4 enfants souffrent de cette situation aussi. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas contacté ni la police, ni d'association pour l'harcèlement qu'ils nous font subir car je ne veux pas m'engager dans des procédures, car pour moi ça ne sert à rien ça ferait qu'empirer notre voisinage et la situation. Comme nous avons signalé au conciliateur si nous nous sommes trompés sur le mur, nous agissons vite pour ne pas léser les intérêts de notre voisin, mais il faut une preuve à l'appui et que si mon voisin avait un souci avec nous, il serait quand même bien que la prochaine fois qu'il a un souci avec nous qu'il nous envoie une lettre avec recommandé au lieu de porter plainte tout de suite sans même nous en parler avant. J'espère que la situation de chacun s'est arrangée, et je vous souhaite beaucoup de courage à chacun. Le mieux est d'essayer de garder la paix dans le voisinage et si ça persiste, essayer de ne pas rentrer dans leurs jeux car c'est ceux qu'ils veulent. Je sais que c'est très dur, j'applique tout les jours ce que je dis et même si la situation est très pénible, je plains ce genre d'individu car ils ne sont pas heureux dans leur vie et nous oui. Alors battez-vous et ne cédez pas à leur méchanceté.

Par **Christ 24**, le **02/12/2015 à 18:30**

Bonjour, je me tourne vers vous, car je suis à bout, nous avons emménagé dans un petit lotissement, le deuxième jour de notre arrivée nos rétroviseurs plient et cela pendant trois mois nous avons réussi à interpellé cette personne qui est un de nos voisins pourquoi ? On ne sait pas, on ne le connaît pas, il a arrêté de plier les rétroviseurs mais il me fait de mauvais geste

quand je le croise, la gendarmerie à été prévenue, mais il n à pas été convoqué, aujourd'hui j ai vue son épouse a qui j ai raconté cette histoire,que puis-je faire ?

Par **isa65**, le **18/01/2016** à **07:29**

Bonjour, j'ai le même soucis avec mon voisin il trouve tout les prétextes inimaginable pour faire réparer ses murs sur le compte de notre assurance qui a résilier notre contrat du a ça. De plus Mr rentre sans autorisation ds notre allée pour soit disant réparer son mur;la police est déjà intervenu mais il continu; j'aimerais savoir son mur qui donne de notre coté jardin lui appartient entièrement ?

Par **morobar**, le **18/01/2016** à **07:39**

Bonjour,rn[citation]sur le compte de notre assurance qui a résilier notre contrat[/citation]rnVotre assureur n'est pas plus généreux que les autres, et n'indemnise ce voisin que si votre responsabilité est en cause.rn[citation] De plus Mr rentre sans autorisation ds notre allée pour soit disant réparer son mur[/citation]rnA l'évidence ce voisin n'a aucun droit de pénétrer chez vous sans votre accord.rnLa prochaine fois vous lui indiquez que suite à son passage un vélo a disparu et que vous allez porter plainte pour vol contre "x" en signalant l'avoir aperçu.rn[citation]j'aimerais savoir son mur qui donne de notre coté jardin lui appartient entièrement ?rn[/citation]rnImpossible de vous renseigner.rnCe mur peut-être:rn* votre propriété intégralern* sa propriété intégralern* en copropriété (mitoyen).rnSeul votre titre de propriété peut vous renseigner, ou un extrait de la matrice cadastrale.rnA priori le mur est toujours considéré comme mitoyen jusqu'à preuve du contraire.rnDes éléments apparents peuvent concourir à cette détermination, comme la pente des tuiles éventuelles qui le recouvrent, l'implantation à cheval sur la limite séparative...

Par **nath20**, le **26/01/2017** à **18:46**

J ai aménagé récemment dans une maison de ville...Le voisin du studio d à côté qui apparemment ne travaille pas est omnipresent limite harceleur...il se tape discute devant ma porte sans aucune gêne et parade en jouant les cow boy....il me fait flipper...je veux juste profiter de mon chez moi tranquille....il a droit de passage

Par **christmaj**, le **01/03/2017** à **18:43**

BonjourrnVoila depuis plusieurs années je suis harcelé par mon voisin par des insultes verbal et physique entre nos propriété ainsi quand je suis sur la voie publique en voiture ou à pied toujours sans témoin rnLa mairie ne fait rien la gendarmerie non plus , j'ai pas de preuve car cette personne est très malin.rnJ'attends une réponse merci.[smile31]

Par **christmaj**, le **01/03/2017** à **19:22**

Bonsoir
un voisin nous a envoyé un recommandé disant que l'on avait volé du terrain.
On lui a répondu en recommandé que non.
De ce fait on lui a demandé de faire l'élagage de ces arbres.
Il a refusé, on n'a fait faire un constat de huissier, il a été mis en demeure, il n'a pas donné suite.
Nous avons pris un avocat qui a fait une procédure, le tribunal a désigné un géomètre expert pour la délimitation de terrain ainsi que l'implantation de ces arbres.
Il a été condamné à faire ces arbres 19 sur 21.
Pour la délimitation du terrain les frais sont partagés. Il devait nous payer l'amende de 1250€.
Il avait deux mois pour faire appel.
N'ayant pas de nouvelle l'avocat l'a assigné encore chez le huissier.
Du coup il fait appel, conteste le géomètre expert, sur la limite du terrain.
Il gagne du temps pour ne rien faire.
Avez-vous été dans cette situation, pouvez-vous m'aider merci. [smile4]

Par **morobar**, le **02/03/2017** à **08:11**

Bonjour,
Personne ne peut vous aider, le voisin a fait appel, il ne reste plus qu'à attendre l'audience et la décision du tribunal.

Par **kikiki**, le **17/10/2017** à **05:32**

bonjour,
pareil pour moi, j'ai loué une maison il y a un an, j'ai dû me décider très vite, le propriétaire voulait que je déménage le mois suivant, j'ai payé des loyers des 2 côtés donc dû de m'en remettre, et là dans la nouvelle maison je m'aperçois que les dégâts sont assez importants, je travaille et fais ce que je peux pour essayer d'avancer vu que le proprio ne veut rien faire, les anciens locataires ont laissé le jardin, et pas que ça, dans un état déplorable, et n'ont plus payé le loyer les derniers mois, donc ils ont laissé la garantie locative en échange, bref, le problème c'est que les terrains sont en pente et l'ancien voisin a remis le sien à plat, en se débarrassant des terres en les jetant de mon côté, donc j'ai une tranchée de 40 cm le long de sa clôture, plus deux énormes tas remplis de ronces, ça s'est passé bien avant que je prenne la maison, maintenant qu'il est décédé, son fils me harcèle pour ces ronces, il trouve que ça ne va pas assez vite, hors le terrain est très accidenté avec les trous et talus que son père a fait, trop dangereux pour que quelqu'un y aille à la débroussailluse, je fais ça petit à petit, enlevant les racines quand j'ai le temps, vu que je rentre vers 22h, le problème, c'est que dès que je suis en congé il vient tambouriner à la porte et c'est non stop, menaces, insultes, là je n'en peux plus, je lui ai signalé que le terrain est dans cet état à cause de son père, qu'il doit être patient, parce que j'enlève les racines et ça prend du temps, lui se décharge de la responsabilité et veut que j'engage quelqu'un pour débroussailler sachant que c'est à refaire aussi vite, sans compter le danger que ça représente que faire?? de plus son père avait mis ses moutons sur le terrain derrière, les rats se sont multipliés, lui a retiré les moutons du terrain, du coup les rats rodent autour des poubelles à la recherche de nourriture, et il accuse mes oiseaux de les attirer, alors qu'ils sont en volière fermée et que lui a toujours des moutons dans un box et que les autres voisins m'ont bien dit que les rats étaient là bien avant que j'arrive et qu'ils viennent du box, toute cette merde vient de son père et il fait la victime, alors que je viens de débarquer dans cette rue, ils ont laissé aller des années alors que le gars qui

était là avant moi ne faisait rien de ces journées, a part trafiquer, mais parce que je suis une fille seule il s'en donne à cœur joie! ça fait moins peur une fille toute seule. est-ce qu'il y a des experts qui peuvent démontrer que c'est son père qui a fait ça sur le terrain? c'est un peu facile de faire caca chez un autre puis lui dire "t'as un caca ramasse-le", non?

Par **jos38**, le **17/10/2017** à **10:21**

bonjour. 1ère chose : est-ce que vous avez fait un état des lieux en entrant dans cette maison? 2ème chose : est-ce que vous vous êtes engagée à entretenir ce terrain? qu'est-il marqué sur le bail de location? pour ce qui est des rats, il existe du blé empoisonné répulsif pour chiens et chats, le rat le consomme et va mourir plus loin, vous n'aurez pas les cadavres dans votre champ

Par **lolanoailles**, le **02/08/2025** à **15:26**

Bonjour, Je vous dresse un petit topo pour que vous compreniez. J'ai aménagé dans une petite maison de village en location, il y a 1 an et demi. Mes voisins ont une maison sur deux étages située dans l'angle et le prolongement de la mienne. Leur cour/terrasse est en partie située sous un morceau de mon balcon et de la fenêtre de ma cuisine. La fenêtre de leur chambre donnant sur ma cuisine. Le logement est situé au 1er étage de la maison. Il y a un petit balcon d'accès à la porte-fenêtre. J'y ai les premiers temps, entreposé les emballages de meubles (cartons + plastique) le temps d'aménager et de les descendre. Il y a eu du vent, du coup, un morceau de carton et de plastique ont atterri dans leur cour. 1ère plainte, je me suis excusée, et je n'ai plus rien entreposé. J'ai fait des trous pour installer mes placards, rebelote, plainte pour le bruit. Je m'en suis excusée, arguant que cela était occasionnel. Pour information, ils font des travaux régulièrement dans leur cour et dans la maison, samedi comme dimanche sans que je leur fasse de reproche, ce que j'ai mentionné. Ensuite, la caisse à litière de mes chats avec un capot était sur le balconnet, plainte parce qu'ils avaient des crottes de chat dans la cour, ce qui est faux, la caisse étant fermée, j'ai donc enlevé la litière. Idem pour les plantes, ils recevaient de l'eau d'arrosage qui endommageait leurs coussins. Du coup, je ne peux plus lessiver mon balcon. Ensuite, ils auraient retrouvé des détritus dans leur cour. Pour info, ma poubelle est à l'intérieur, et je la descends pour la jeter. L'odeur de ma cigarette les incommodait, de fait, je n'ouvre plus la fenêtre de la cuisine même en été, et là encore, ce n'est pas suffisant. Je rentre chez moi avec la voiture, j'écoute la radio, soit disant, je monte le son pour leur signifier que leur présence dans leur cour, m'incommodait. Ils ne me disent plus bonjour. Ils ont eu un bébé, je leur ai offert un Doudou. Ils se servent maintenant du bébé pour me demander d'arrêter de fumer, oui. Je ne fume même pas dehors. Je dois traiter mes rosiers par pulvérisation, je les informe en amont pour qu'ils protègent leur mobilier, là aussi, levée de boucliers. Plus de musique, plus de cour, je n'y vais plus. Je marche sur des oeufs et tout est prétexte à reproches. On dirait qu'ils n'attendent que ça. Récemment, je montais une petite grille sur mon balcon, un morceau s'est envolé sans que je ne m'en rende compte et a atterri dans leur cour. Plainte = je suis dangereuse, ils ont un bébé cela aurait pu les blesser. et encore le tabac ! Je ne sais plus quoi faire, c'est lourd, je suis plus chez moi, je dois faire attention à tout. Rien ne va jamais. Je suis toujours sur le quivive ... Que faire, svp ? Vous remerciant par avance, Cordialement,

Par **Henriri**, le **04/08/2025 à 07:41**

Hello !
Vous évoquez diverses "plaintes" de vos voisins : (1) voulez-vous dire seulement qu'ils se plaignent verbalement auprès de vous, ou (2) qu'ils ont porté plainte plusieurs fois contre vous juridiquement ?
(1) : dites-leur bonjour-bonsoir et tachez de ne pas porter attention à leurs récriminations outre mesure (ex : vous avez parfaitement le droit de fumer sur votre balcon).
(2) : quelles suites ont été données à leur plaintes ?
PS (curiosités) : vous dites que leur cour/terrasse est en partie située sous votre balcon. Votre balcon est-il véritablement en surplomb sur leur terrain (en dépassant de la parcelle sur laquelle est bâti votre logement) ? Ce serait curieux. Vous dites aussi que la fenêtre de leur chambre donne sur votre cuisine. Quelle distances approximatives y-a-t-il entre leur facade et la limite de séparative de vos terrains ainsi qu'entre votre facade et cette limite ?
A+

Par **yapasdequoi**, le **04/08/2025 à 12:57**

Bonjour,
Vu la configuration, vous auriez dû vous méfier dès la première visite.
Une telle promiscuité est la porte ouverte à tous les litiges de voisinage.
Pensez à déménager dès que possible pour un logement mieux conçu avec plus d'intimité et de distance avec les voisins.

Par **Henriri**, le **05/08/2025 à 07:53**

Lolanoailles, vous n'avez pas répondu à mes curiosités...

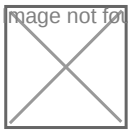
Par **lolanoailles**, le **05/08/2025 à 07:56**

Bonjour,
Je vous remercie de vos réponses.
1/ Je suis dans l'impossibilité de déménager étant en recherche d'emploi.
même si j'en rêverais
2/ Ce ne sont que des plaintes. via textos ou verbales
3/ Dire bonjour à des gens qui ne répondent pas est compliqué
4/ je me suis renseignée auprès de mon assistance juridique qui m'a confirmée que j'étais dans mon droit pour l'histoire du tabac, et que les chutes d'objets étant anecdotiques et non quotidiennes ne représentaient pas un trouble anormal de voisinage.
De fait, je fais leur faire un texto reprenant ces éléments pour mettre les choses au clair, même si je sais que cela ne suffira pas.
Merci à vous

Par **Henriri**, le **05/08/2025 à 08:35**

Hello !
Lolanoailles, dire bonjour à des gens qui ne répondent pas n'est pas si compliqué

image not found or type unknown



. Par inadvertance ils pourraient vous répondre un jour.
Vous pouvez leur faire un texto (ou même une LRAR ?) leur demandant de cesser leurs remarques inappropriées. Au moins ça vous soulagera un peu. Plus tard et selon votre tempérament vous pourriez peut-être aussi prendre l'initiative d'une conciliation : <https://www.justice.gouv.fr/justice-france/acteurs-justice/partenaires/conciliateur-justice>
A+

Par **Iolanoailles**, le **05/08/2025** à **09:20**

Tout à fait. Merci monsieur,